



PROCES-VERBAL

Commission Régionale des Délégués

Réunion du : Mardi 31 mai 2022

Présidence : M. ANTONIOTTI Pierre

Vice-président : M. MICHELETTI Henri

Secrétaire de Séance : M. DEBRAY Dominique

Présent(s) : MM BASTIANI Ange - CATANI Michel - POLI Joseph et Mme CARRARA Marie Josée.

Excusé(s) :

1- DESIGNATIONS :

La Commission procède aux désignations des demi-finales de la Coupe Corse sénior, de la finale Coupe Corse U18, de la finale Coupe Corse U16, de la finale Coupe Corse foot entreprise et de la Finale Challenge STRA.

2- INFORMATIONS IMPORTANTES :

Le Secrétaire M. DEBRAY Dominique présente le Règlement intérieur de la Commission Régionale ainsi que la Charte du Délégué Régionale, ces deux documents seront signés par chaque Délégué lors de l'Assemblée Générale le 25 juin 2022, documents adoptés par la Commission.

La Commission décide par un vote de refuser la demande de candidature à la fonction de Délégué de M. BONAVITA Marc.

3- Assemblée Générale du 25 juin 2022 :

La Commission Régionale des Délégués fera son Assemblée Générale le 25 juin à l'Auberge Saint Georges, une convocation individuelle sera envoyée par mail à votre adresse mail officielle avec le programme de la journée. En cas d'absence à cette manifestation, le délégué ou la déléguée ne pourra pas être renouvelé(e) dans ses fonctions.